



**Polyvalentes, mieux formées, plus autonomes, plus engagées, très présentes au lit du malade...  
et toujours insuffisamment reconnues sur le plan professionnel et salarial!**

**L'autorité politique et les HUG se renvoient la balle**

**La lutte continue et doit s'intensifier dès la rentrée**

# **Avis de grève des aides-soignant-e-s HUG pour le 28 septembre 2010**

Le rassemblement des aides-soignant-e-s du 10 juin sur l'esplanade de l'Hôpital cantonal, après avoir fait un point de situation, réaffirme:

- La manifestation du 11 mai qui a regroupé 200 aides-soignant-e-s très déterminé-e-s à obtenir la reconnaissance professionnelle et salariale a été un bon début de mouvement.
- La position de l'autorité politique n'a toutefois pas varié et n'entre pour l'heure pas en matière pour déposer la demande de réévaluation devant le SEF. Pire, l'autorité politique affirme que tant que les HUG n'indiqueront pas que des changements significatifs seraient intervenus dans le cahier des charges, il n'y a pas de transmission possible au SEF.
- Les aides-soignant-e-s constatent qu'autorité politique et HUG se renvoient la balle d'un mouvement qui est bien parti et prêt à durcir le ton.
- Les aides-soignant-e-s HUG réaffirment que les modifications au cahier des charges entre 1998, date de la dernière réévaluation, et 2010 sont nombreuses et significatives. Le nouveau cahier des charges comprend 20 modifications. Il exige désormais des aides-soignant-e-s une autonomie et responsabilité dans la prise en charge de certaines activités de manière autonome. Il exige une plus grande capacité d'adaptation à des

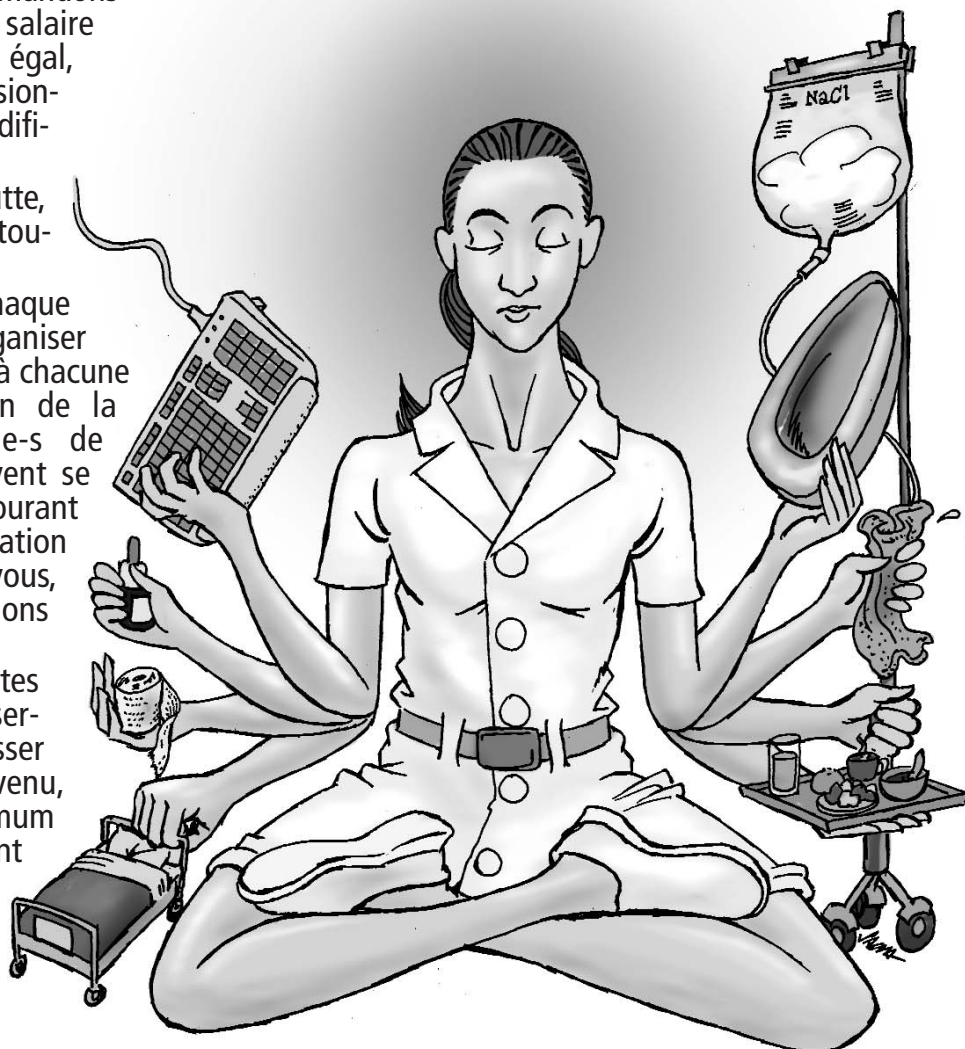
pathologies multiples. Un plus grand effort intellectuel est requis dans l'observation de l'évolution des patients et dans la transmission d'informations dans le dossier patient informatisé. Il exige un savoir faire et un savoir être plus grand dans l'établissement de la relation de soins et d'aide au patient et à son entourage. Et compte tenu de la réduction des durées des séjours, du vieillissement et de la perte d'autonomie ainsi que du plus grand tournus des patients, l'effort physique quotidien de l'aide-soignant-e est aussi plus important. Ce nouveau rôle est bien utile pour soigner les malades. Il doit être reconnu à sa juste valeur par une réévaluation de la fonction.

- Les aides-soignant-e-s HUG prennent acte qu'une rencontre entre les syndicats et une délégation d'aides-soignant-e-s et l'autorité politique est prévue le 29 juin. Elles espèrent que la comparaison des deux cahiers des charges convaincra l'autorité que les changements sont significatifs et que l'autorité entre en matière pour une réévaluation devant le SEF.
- Si tel n'était pas le cas et que la rencontre du 29 juin ne donne aucun résultat significatif, les aides-soignant-e-s HUG se verront contraint-e-s de passer à la vitesse supérieure et à organiser

un mouvement de grève à la rentrée. Les aides-soignant-e-s présent-e-s au rassemblement du 11 juin votent un avis de grève pour mardi 28 septembre. La confirmation et les modalités de ce mouvement de grève seront définies par une assemblée mardi 7 septembre.

- Les aides-soignant-e-s, consterné-e-s de constater que les HUG ne reconnaissent pas les changements significatifs qu'ils ont eux-mêmes validé dans le nouveau cahier des charges, mandament les syndicats SIT et SSP et la délégation aides-soignant-e-s pour exiger une rencontre avec le directeur des soins HUG et procéder à un réexamen de cette position.
- Seule la mobilisation massive et à la première personne de toutes et tous permettra de faire entendre nos arguments. Notre lutte pour la reconnaissance professionnelle et salariale est légitime, nous ne demandons pas une augmentation de salaire pour un cahier des charges égal, mais la reconnaissance professionnelle et salariale suite à la modification de notre fonction.
- Pour mener à bien cette lutte, l'engagement de tous et de toutes est nécessaire.
- Les aides-soignant-e-s de chaque unité et service doivent s'organiser pour envoyer un-e délégué-e à chacune des séances de préparation de la grève. Les aides-soignant-e-s de chaque unité et service doivent se préoccuper de se tenir au courant et de faire circuler l'information sur les réunions, les rendez-vous, les mobilisations, les distributions de tracts, etc.
- La solidarité de tous et de toutes est aussi nécessaire, pour se serrer les coudes et ne pas se laisser intimider lorsque, le moment venu, les feuilles de services minimum et de retenue de salaire seront diffusées dans les unités et services.

- Se syndiquer, c'est aussi être solidaire et bénéficier de la solidarité des autres. Les syndicats SIT et SSP débloquent le Fonds de grève qui couvre la retenue de salaire pour cause de grève. Nous vous invitons à vous syndiquer dès maintenant.
- Les réunions de préparation de la grève ont lieu tous les mardis au local syndical (81, bd de la Cluse ou 29, rue Jean-Violette, étage 0):
  - Mardi 31 août, 18h
  - Mardi 7 septembre, 18h
  - Mardi 14 septembre 18h
  - Mardi 21 septembre 18h



La résolution votée par le Rassemblement du 10 juin est envoyée à la direction des HUG, à l'autorité politique et diffusée dans les unités et services des HUG.

Genève, le 10 juin 2010

**Syndicat interprofessionnel  
de travailleuses et travailleurs**

16, rue des Chaudronniers, CP 3287, 1211 Genève 3  
tel.: 022 818 03 00 - fax: 022 818 03 99  
[www.sit-syndicat.ch](http://www.sit-syndicat.ch)

**SSP/VPOD  
Syndicat des services publics**

Rue des Terreaux-du-Temple 6 - 1201 Genève  
tél 022 741 50 80/82 - fax 022 741 50 85  
[www.ssp-vpod.ch](http://www.ssp-vpod.ch)